Veules-les-Roses

Madame Olga LEFEBVRE PESTEL
Cheffe du Service Ressources Naturelles
Direction Régionale de l'Environnement,
l'Aménagement et du Logement de Normandie
Cité Administrative
2 rue Saint Sever
BP 86002
76032 ROUEN cedex

Veules les Roses, le 24 novembre 2021

Objet : Renouvellement de la dérogation pour perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces protégées

Madame la Cheffe du Service des Ressources Naturelles,

Si une régression de la population des goélands argentés a été certes observée, il est également acquis par de nombreuses études que cette dynamique a été contrecarrée par une « urbanisation » des lieux de nidification avec ses multiples désagréments.

Veules les Roses ne fait pas exception à la règle mais aimerait voir les goélands retrouver leurs sites de nidification naturels.

A cette fin, ont été menées à bien cinq campagnes de stérilisation sur notre commune: 2017 à 2021.

Votre dernière autorisation portait sur les années 2019,2020 et 2021.
Les comptes rendus d'activités ont été envoyés à vos services ainsi qu'à ODIN.

Arrivant au terme de cette autorisation, Veules les Roses sollicite auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) le renouvellement de la dérogation pour perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées.

Limiter l'installation des goélands argentés en ville par la stérilisation des œufs apparaît à ce jour en effet l'un des moyens les plus efficaces de lutte contre l'urbanisation trop vive de cette population d'oiseaux marins

A cette fin vous trouverez en pièces jointes les éléments constitutifs de notre requête, à savoir :

- un formulaire CERFA n° 13 616*01
- Le compte rendu d'activité 2021.

Je tenais à vous préciser pour conclure l'importance que revêt ce dossier pour notre commune au regard des forts désagréments apportés par une urbanisation excessive des goélands argentés.

Je vous remercie par avance de tout l'intérêt que vous voudrez bien porter au renouvellement de notre demande de dérogation.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
M. Yves TASSE

MAIRIE DE VEULES-LES-ROSES (Seine-Maritime)